



Albert Robitaille, un centenaire heureux qui a le sourire facile / *Albert Robitaille, a happy centenarian with a warm smile*

Dans ce numéro...

Mot de la présidente / A Word from your President	2	Abonnez-vous à LOTOMATIQUE!	14
Québec a son 400 ^e ... l'Association a son centenaire / Quebec had its 400 th anniversary... our Association has its own centenarian	5	Vincent Robitaille, un poète artiste	14
Chronique de l'Internet / Internet Chronicle:	9	Projet de restructuration	15
Un brunch mémorable et une visite peu ordinaire	10	Divers	17
Jean-Claude Caron a eu un accident d'avion	11	Règlements généraux de l'Association	18
Salon des familles souches 2009	12	Le haïku	22
Convocation des membres à l'assemblée annuelle de l'Association des familles Robitaille Inc..	13	Rencontre inattendue	23
		Décès	24
		The Association Revitalizes Its Image.	26
		L'Association rajeunit son image	28

Mot de la présidente

Bonjour à vous toutes et tous,

Nous en sommes déjà à la fin d'une autre année d'activités. Que le temps passe vite! C'est en effet le samedi 13 juin prochain que nous ferons le bilan de la dernière année à l'occasion de la 21^e assemblée générale de notre Association.

Après avoir commencé la nouvelle année d'activités d'une façon très spéciale et riche en émotions, par la célébration du 20^e anniversaire de la fondation de notre belle Association, le Conseil d'administration très inquiet quant à la survie de son Association a travaillé très fort durant l'année pour se pencher sur ce problème. Nous constatons la réalité, c'est que notre Association, comme d'autres, est dans un état de stagnation qui, si nous ne réagissons rapidement pas, pourrait devenir très dangereux pour l'avenir de l'Association.

Après plusieurs rencontres d'étude sur le sujet, samedi le 21 mars, le Conseil d'administration a voulu consulter les membres fondateurs, anciennes et anciens présidents, administratrices et administrateurs, responsables de dossiers, membres à vie et même de jeunes recrues pour connaître leurs opinions sur les questions suivantes : Qui sommes-nous? Où allons-nous? Comment y allons-nous? Quand y allons-nous? Avec qui y allons-nous? Après deux heures d'échange d'idées, il y a eu con-

A Word from your President

Translated by Johanne Boucher, trad, a.

Hello to each and everyone,

Another year of activities is coming to an end. How time flies! We're already preparing to review our accomplishments during the 21st general assembly of members on Saturday, June 13.

After a very special and emotional start of the year with the celebration of the 20th anniversary of our Association, the survival of the Association became the main challenge the Board of Directors decided to work on as a priority, because it is a real worry. We have to admit that our Association is stalling, and others are in the same predicament. And we feel that if we don't react quickly enough, the future of the Association may be jeopardized.

After numerous meetings to discuss this issue, the Board decided to meet on March 21 with founding members, previous presidents and early Board members, project owners, lifetime members and young recruits to gather their comments on the following questions: Who are we? Where are we going? How are we going to get there? When are we going to get there? With whom are we going? After two hours of insightful exchange, we came up with a new **MISSION STATEMENT** for the Association:



Notre présidente trinquant avec la centenaire Antonia

sensus sur la définition exacte de la **MISSION** de l'Association :

Assurer la sauvegarde et le développement du patrimoine familial de la descendance des Robitaille et des dérivés de ce nom et faire connaître ce patrimoine.

Que faut-il faire pour remplir notre mission? Il faut trouver des moyens accessibles et réalisables pour faire connaître davantage notre Association. Notre bulletin *Les Robitalleries* n'est pas suffisant pour répandre la bonne nouvelle. Il est venu le temps de restructurer notre Association par la création d'une catégorie de partenaires Internet qui serait un canal de communication entre l'Association et des gens intéressés au patrimoine familial des Robitaille.

Le Conseil d'administration prépare un document qui vous sera présenté lors de la prochaine *Rencontre Annuelle* qui aura lieu sur la Côte de Beau-pré à l'*Auberge Baker* à Château Richer. Il est très important que chacune et chacun d'entre nous mettions les efforts nécessaires pour agrandir notre Association qui a une très belle devise «*TRAVAIL ET FIERTÉ*». N'oublions pas que *La force d'une association réside dans la force de ses membres*.

Avec ce moyen de communication par Internet, nous serons en mesure d'accroître les données pour la préparation de notre *Dictionnaire Robitaille*. Plus de données vous nous donnerez, plus d'informations nous pourrions offrir. Si vous avez des Histoires de famille, des personnages importants que vous connaissez, il serait très intéressant à nous les faire connaître. C'est important, plusieurs personnes ont déjà communiqué avec nous par Internet pour obtenir des renseignements sur leur lignée généalogique. Je veux remercier Louise-Hélène, Florent, Jules et toutes les collaboratrices et collaborateurs qui font un travail immense pour bâtir notre dictionnaire généalogique.

Aussi un autre projet très important qui fut travaillé par le Conseil d'administration, c'est la *Refonte des règlements* qui doit être acceptée par les membres de l'Assemblée générale. Afin que vous puissiez en prendre connaissance avant la réu-

Ensure the safekeeping and development of the family heritage for the Robitaille descendants and for those whose name is derived from Robitaille, and provide visibility to the family heritage.

What do we need to do to fulfill this mission? We must find new affordable and practical means to promote the Association. *Les Robitalleries*, our newsletter, by itself is just not enough to spread the word. It is time to restructure our Association and create a new category for Internet partners: individuals who are interested in knowing more about the Association and our family heritage.

The Board of Directors is preparing a document which will be presented at the next *General Assembly* to be held on the Côte de Beau-pré at the *Auberge Baker Inn*, located in Château Richer. It is vital that each one of us, inspired by our motto **DUTY AND PRIDE**, focus on doing what it takes to develop the Association.

Let's not forget: *The strength of any association depends on the strength of its membership*.

So, using the Internet as a communication channel, we will be able to collect more data for the preparation of the *Dictionnaire Robitaille*. The more data you provide the more information we can share. If you have family historical information, if you know someone who was (or is) famous, it would be interesting if you would let us know. Already a good number of individuals have contacted us via Internet and asked about their genealogical lineage. I take this opportunity to thank Louise-Hélène, Florent, Jules and all the contributors who collect data for our family dictionary.

The Board of Directors also tackled another important project, the *Revision of the by-laws* which now needs to be approved by the members at the General Assembly. So that you can read it beforehand, you will find a copy of the Revised by-laws with this newsletter. We count on your vote for this proposal and hope that you will be coming in great numbers to the magnificent site of Côte de Beau-pré.

nion, vous trouverez joint au présent bulletin, le texte des règlements généraux. Nous comptons sur votre précieuse participation pour approuver les règlements. Nous vous attendons en grand nombre dans ce site enchanteur qu'est la Côte de Beaupré.

C'est bien vrai que les familles Robitaille ont la chance d'avoir des événements très spéciaux. Cette année nous avons l'honneur de souligner l'anniversaire de deux jubilaires CENTENAIRES en les personnes de madame Antonia Robitaille-Veilleux née le 4 février 1909 ainsi que monsieur Albert Robitaille dont vous pouvez lire l'histoire dans le présent Bulletin. Dans le bulletin de l'automne, un article sera présenté pour notre chère Antonia Robitaille-Veilleux.

Félicitations à nos deux JUBILAIRES CENTENAIRES dont l'Association est très fière. Chaque membre de l'Association voudrait bien connaître leurs secrets de longévité.

Je vous attends en grand nombre le 13 juin. N'oubliez pas de compléter le coupon-réponse de la feuille annexée au présent Bulletin et que nous devons recevoir le plus tôt possible, avant le 3 juin 2009, afin de faire les réservations nécessaires pour le repas.

Pensez, vous aussi, à votre relève. Demandez à vos enfants et même à vos petits-enfants de vous accompagner, ils sont toujours les bienvenus.

*Nicole Robitaille,
présidente*

Truly, the Association is blessed with multiple opportunities to rejoice. This year, we were happy to celebrate the 100TH ANNIVERSARY of two members: Mrs. Antonia Robitaille-Veilleux born on February 4, 1909 and Mr. Albert Robitaille, whose life story can be read in these pages. The fall newsletter will feature an article on our dear Antonia Robitaille-Veilleux.

Congratulations to our two CENTENARIANS who make us proud, No doubt, every member would like to find out the secret for their longevity.

Again, I am counting on your presence on June 13 and ask that you fill out the RSVP coupon and return it to us before June 3 so we can make the meal reservations.

Please, think about our common future and invite your children and grand-children to come with you. They are all welcome.

*Your president,
Nicole Robitaille*

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

BROSSARD
Performance

**VENTE ET INSTALLATION
DE PIÈCES HAUTE PERFORMANCE**

4860, BOUL. HAMEL,
LES SAULES, QC G1P 2J9

TEL.: 872-3376
FAX: 872-3404

Claude Robitaille
Propriétaire

Québec a son 400^e... l'Association a son centenaire

Par Claire Robitaille-Gingras et Henriette Robitaille

NDLR : Albert Robitaille est l'oncle de «René Robitaille à 92 ans» paru dans le bulletin #60.

Nous sommes le 24 février 2009. Nous allons rencontrer M. Albert Robitaille, centenaire, à l'Hôpital Général de Québec où il réside avec sa deuxième épouse Stella Duchesneau. M. Albert nous reçoit chaleureusement. C'est avec plaisir qu'il accepte de nous raconter sa vie et ses souvenirs.

Sa vie

Albert est né le 23 juillet 1908 à Loretteville sur le boulevard de l'Ormière. Son père se nomme Octave R., cultivateur. Sa mère est Laura Jobin de Saint-Basile de Portneuf. La famille comprend neuf enfants dont sept filles et deux garçons.

Albert a fréquenté l'école de rang à Loretteville jusqu'à 12 ans. Il a travaillé avec son père sur la ferme. L'été ils coupaient l'avoine à l'aide d'une faucheuse tirée par un taureau. Ensuite ils étalaient l'avoine par palette durant quelques jours pour la laisser sécher avant de l'envoyer moudre au moulin.

À 17 ans, il commence à travailler sur une « run » de lait tout d'abord avec son frère Eugène puis ensuite il sera seul. À 7 heures le matin, ils partaient avec le cheval et la voiture à lait pour se rendre à Québec. Leur tournée comprenait une partie de la Haute-Ville ainsi que

Quebec had its 400th anniversary... our Association has its own centenarian

*by Claire Robitaille-Gingras and Henriette Robitaille
(translated by David Robitaille)*

(Editor's note: Albert Robitaille is the uncle of René Robitaille who is 92 and the subject of a profile in our newsletter #60.)

Today is February 24, 2009. We are going to meet Mr Albert Robitaille, a centenarian, at the Québec General Hospital where he lives with his second wife, Stella Duchesneau. Mr Albert greets us warmly. He says he would be pleased to tell us about his life and his memories.

His life

Albert was born on July 23, 1908 in Loretteville on l'Ormière Boulevard. His father, a farmer, was named Octave. His mother was Laura Jobin from St. Basile de Portneuf. The family had nine children, including seven girls and two boys.



Maison où Albert Robitaille a passé son enfance. Cette maison plus que centenaire existe encore, est habitée par une petite-nièce d'Albert et est située au coin de la rue Costebelle et boulevard de l'Ormière à Québec. / The house where Albert Robitaille spent his childhood years. The house is more than 100 years old and is still occupied. A grand niece of Albert's lives there, and it is located on the corner of Costebelle Street and l'Ormière Boulevard in Québec City.

Albert attended school in Loretteville until he was 12. He worked on the farm with his father. During the summer they harvested oats with the help of a harvester pulled by a bull. Then they spread the oats to dry on pallets for several days before sending them to the mill to be ground.

At the age of 17, he started to work delivering milk, first with his brother Eugène and then on his own. At 7 in the morning, they left home with the horse

and the milk wagon and travelled to Québec City. Their route included part of Upper Town as well as the parishes of St. Malo, St. Roch, Sacré-Cœur, St. Sauveur, and St. Vallier Street.

les paroisses Saint-Malo, Saint-Roch, Sacré-Cœur, Saint-Sauveur et la rue Saint-Vallier.

Ils faisaient 115 pratiques de lait à tous les jours. À cette époque, le lait se vendait 12 cents la pinte l'hiver et 10 cents l'été, les bêtes étant dehors coûtaient moins cher d'entretien. La chopine de crème coûtait 25 cents en 1923.

À 24 ans, Albert se marie avec Thérèse Drolet âgée de 22 ans à Saint-Joseph de Québec le 17 octobre 1932. Thérèse est la fille d'Oscar et de Virginie Ruelland. La famille comptera 9 enfants. Le couple achète une ferme comprenant une maison et une grange neuve pour un total de 3 000 *piastres*. Enfin une terre qui leur appartient!

Ses souvenirs

Quand on lui a parlé de ses souvenirs, le premier qui lui est venu à la mémoire fut les *veillées* de danse jusqu'au carême dans les salles paroissiales. Albert était parmi les meilleurs danseurs... à ce qu'il dit. Cela a déclenché chez lui un rire qui en disait long. Paraît-il que les jeunes avaient beaucoup de plaisir... selon les règlements du curé du temps bien entendu. Encore un grand rire d'Albert...

Revenons à ses souvenirs d'enfance et de jeunesse.

Il se souvient de sa première communion parce que sa mère lui avait confectionné un beau costume. Elle était fière et elle voulait que ses enfants soient toujours bien habillés.

La bénédiction du Jour de l'An donnée par le grand-père et ensuite par son père fait partie de ses bons souvenirs. Y avait-il des cadeaux? Oui des oranges et des bonbons.

Le soir, avec son père, il allait bûcher sur une terre à bois de Val-Bélair pour chauffer la grande maison.

Dans ces années-là, on utilisait un fanal pour l'étable et la grange. La maison était éclairée avec des lampes à huile.

They made 115 deliveries each day. In those days, milk sold for 12 cents a quart in the winter and 10 cents in summer, because the cows were outside then and cost less to maintain. A pint of cream cost 25 cents in 1923.

At the age of 24, Albert married Thérèse Drolet, who was 22, at the church of St. Joseph in Québec City on October 17, 1932. Thérèse was the daughter of Oscar and Virginia Ruelland. They had nine children. The newlyweds bought a farm including a house and a new barn for a total price of 3000 "piastres." Finally, a property that was all their own!

His memories

When we spoke to him about his memories, the first one that occurred to him was of the dance evenings just before Lent in the parish halls. Albert was one of the best dancers. This recollection made him laugh for a long time. It seems young people back then had a lot of fun... within the limits imposed by the parish priest to be sure. More hearty laughter from Albert...

Now to his memories of his childhood and youth.

He remembers his first communion because his mother had sewn him a beautiful outfit to wear. She was proud and always wanted her children to be well dressed.

The New Year's blessing conferred on the family by his grandfather and then by his father is one of his happy memories. Did he receive gifts? Yes, oranges and candy.

In the evening he went with his father to chop down trees in a woodlot in Val-Bélair to heat the big house.

In those days they used a lantern to illuminate the stable and the barn. The house was lit with oil lamps.

They had a covered pit in which they hung food to conserve it.

Il y avait un puits couvert dans lequel on suspendait des aliments pour les conserver.

Pendant l'été, la parenté de Saint-Basile venait passer des semaines à la maison. Certains travaillaient aux foins, d'autres cueillaient des petits fruits. Et c'était la maman qui faisait à manger pour tout ce monde.

N'oublions pas les « quêteux » de passage. Ils mangeaient et même ils couchaient à la maison.

Son frère Eugène a fait de l'entraînement militaire à Valcartier. Il a été exempté de la guerre parce qu'il était fils de cultivateur.

D'autres souvenirs

Il fallait aller chez le voisin pour utiliser le téléphone à manivelle.

À Québec pendant sa *run* de lait quotidienne, il a souvent traversé les voies réservées aux « chars électriques » sans jamais les utiliser.

Il a aussi entendu parler par ses parents de la chute par deux fois du Pont de Québec.

Il a vu passer le R100 au-dessus de Québec.

En 1936 il achète sa première voiture.

Le dimanche pour faire plaisir à sa famille, Albert l'amène faire un pique-nique à la plage Germain au lac Saint-Joseph.

En 1950 Thérèse décède à l'âge de 40 ans. Quelques années plus tard, le 14 février 1953 à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, Albert se remarie avec Stella Duchesneau qui a déjà deux enfants. Ils auront ensemble trois autres enfants. Aujourd'hui 13 sur les 14 sont toujours vivants.

Sa retraite

L'année 2008 a regroupé une centaine des membres de sa famille à l'Hôpital Général pour célébrer ses 100 ans. M. Albert jouit d'une bonne santé. Il semble satisfait des bons soins qu'il reçoit. Il nous dit : « J'ai tout ce qu'il me faut. » Les enfants vont

During the summer, relatives from St. Basile came to spend weeks at the house. Some worked at making hay, others harvested small fruits. And it was mother who made food for all these people.

Let's not forget the homeless who passed their way. They ate and even slept in the house as well.

His brother Eugène did his military training at Valcartier. He was exempted from wartime service because he was a farmer's son.

Other memories

They had to go to the neighbor's house to use the hand-cranked telephone.

In Québec City during his daily milk run, he often crossed the tracks of the electric streetcars although he never used them.

He also heard his parents talking about the two collapses of the Québec Bridge.

He saw the R100 pass over Québec. (*Look for R100 on Wikipedia for more information.*)

He bought his first car in 1936.

On Sunday, to please his family, he took them for picnics to Germain Beach on Lake St. Joseph.

Thérèse died in 1950 at the age of 40. A few years later, on February 14, 1953, Albert married Stella Duchesneau who was a widow with two children. They had three other children together. Today 13 of the 14 are still living. (*Translator's note: As mentioned earlier, he had 9 children with his first wife.*)

His retirement

In 2008 about 100 members of his family gathered at the General Hospital to celebrate his 100th birthday. Mr. Albert was in good health. He seemed happy with the good care he receives. He told us, "I have all I need." His children drop by

faire leur tour régulièrement. Il vit toujours avec sa 2^e épouse Stella.

Il nous a dit : « Ça me rajeunit de vous raconter ces faits vécus. » Merci M. Albert de votre gentillesse. Nous avons remarqué votre bonne humeur, votre joie de vivre et votre sérénité. Nous n'avons pas de difficulté à croire que vous étiez un danseur charmant et charmeur. Bonne santé!

Merci de la collaboration de sa fille Jeanne et de son neveu Joseph, membre de l'Association. Merci à Lorraine pour la généalogie.

regularly. He continues to live with this second wife, Stella.

He told us, "Telling these old stories keeps me young." Thank you Mr. Albert for your kindness. We were touched by your good humor, your *joie de vivre*, and your serenity. We have no difficulty believing that you were a charming dancer and a charmer. Good health to you!

Thanks to his daughter, Jeanne, and his nephew, Joseph, who is a member of the Association. Thanks for Lorraine for his genealogy.

Titre d'ascendance d'Albert Robitaille

1. Pierre Robitaille et Marie Maufait, contrat Duquet, mariés le 5 mai 1675
2. André Robitaille et Catherine Chevalier mariés le 11 septembre 1711 à Sainte-Foy
3. François Robitaille et Angélique Chartrin mariés le 26 janvier 1750 à L'Ancienne-Lorette
4. Joseph Robitaille et Joseph Drolet mariés le 9 août 1790 à L'Ancienne-Lorette
5. Joseph Robitaille et Euphrosine De Varennes mariés le 9 février 1824 à L'Ancienne-Lorette
6. Joseph Robitaille et Julie Hamel mariés le 30 janvier 1855 à la Jeune-Lorette
7. Octave Robitaille et a) Marie Allard mariés le 28 janvier 1879 à la Jeune-Lorette
- b) Marie Laura Jobin mariés le 25 juin 1894 à Saint-Basile de Portneuf
8. Albert Robitaille et a) Thérèse Drolet mariés le 17 octobre 1932 à Saint-Joseph de Québec
- b) Stella Duchesneau mariés le 14 février 1953 à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette



Albert et son épouse Stella Duchesneau ont déjà paru comme « stars » sur un calendrier à l'Hôpital Général de Québec

Genealogy of Albert Robitaille

- 1- Pierre Robitaille and Marie Maufait, married on May 5, 1675.
- 2- André Robitaille and Catherine Chevalier, married on September 11, 1711 in Ste. Foy.
- 3- François Robitaille and Angélique Chartrin, married on January 26, 1750 in L'Ancienne-Lorette.
- 4- Joseph Robitaille and Joseph Drolet, married August 9, 1790 in L'Ancienne-Lorette.
- 5- Joseph Robitaille and Euphrosine De Varennes, married on February 9, 1824 in L'Ancienne-Lorette.
- 6- Joseph Robitaille and Julie Hamel, married on January 30, 1855 in Jeune-Lorette.
- 7- Octave Robitaille and (a) Marie Allard, married on January 28, 1879 in Jeune-Lorette; and (b) Marie Laura Jobin, married on June 25, 1894 in St. Basile de Portneuf.
- 8- Albert Robitaille and (a) Therese Drolet, married on October 17, 1932 in St. Joseph in Québec City; and (b) Stella Duchesneau, married on February 14, 1953 at St. Ambroise in Jeune-Lorette.

Chronique de l'Internet

NDLR: La banque de Jules Robitaille de Laval contient au delà de 35 000 noms. L'information est disponible gratuitement pour les membres de l'Association et des frais minimum de 10 \$ sont exigés pour les non-membres (ou mieux, devenez membres). Cette banque généalogique est en cours de vérification et servira de base au dictionnaire généalogique sur lequel une équipe travaille actuellement.

En attendant que le dictionnaire généalogique soit terminé et disponible, vous pouvez obtenir des informations sur votre propre lignée en contactant Jules soit par la poste au 2840, Place du Cormoran, Laval (Qc) H7L 3T2 ou par téléphone au (450) 622-9485. Il se fera un plaisir de vous aider.

Pour aider à la réalisation du dictionnaire généalogique vous pouvez transmettre des données généalogiques de votre famille à l'Association ou directement à Jules.

■ Aide pour recherche

Je suis à construire mon arbre généalogique et je suis bloqué du côté Robitaille.

Ma mère est Jeannine Robitaille née de Wilfrid Robitaille et Maria Miron mariés le 1^{er} juillet 1926;

Wilfrid est né de Wilfrid Robitaille et Maria Rivest mariés le 21 sept 1897;

Wilfrid est né de Ambroise Robitaille et Elisabeth Chevalier mariés le 11 février 1861;

Ambroise est né de Ambroise Robitaille et Joseph Perreault mariés le 13 novembre 1838;

Ambroise est né de Charles Charles Robitaille et Angélique Morin mariés le 11 janvier 1808.

Je sais qu'il me reste encore 3 ou 4 générations à trouver pour arriver aux frères Robitaille, mais je ne trouve plus rien après Charles. J'aimerais savoir si vous pouvez m'aider.

Lalande, Claude

NDLR : Notre dictionnaire généalogique est en voie de réalisation, mais c'est un travail de longue haleine. Lorsque ces travaux seront terminés il sera plus facile de répondre aux interrogations de la population. Pour l'instant on répond d'abord aux demandes des membres.

■ Remerciements

J'ai bien reçu le résultat de votre recherche concernant Mme F.X. Robitaille afin de retracer ses ancêtres. Vous m'en avez donné plus que j'en espérais, je vous en remercie grandement.

Tel que promis, je tiens à contribuer au bon fonctionnement de votre Association et effectuant un

Internet Chronicle:

Editor's Note: The database assembled by Jules Robitaille of Laval contains about 35,000 names. The information is available free of charge to members of the Association and for the nominal charge of \$10 for non-members (or better, become a member). This genealogical database is currently being checked, and it will serve as the basis for the genealogical dictionary that a team is currently working on.

While waiting for the dictionary to be completed and available, you can obtain information about your own family tree by contacting Jules by mail at 2840 Place du Cormoran, Laval, QC H7L 3T2 or by telephone at 450-622-9485. He will be happy to help you.

To help with the production of the dictionary you can send genealogical information about your family to the Association or directly to Jules.

don monétaire. Je deviens donc membre de votre Association et je vous dis encore. Merci.

Paul-H. Desrochers

NDLR : Merci à Louise-Hélène de l'Association qui a effectué la recherche

■ Un visiteur attendu

Hello, Since I, my father and my grandfather were born in British Columbia, I don't speak too much French. I was able to understand your message without much problem. (I also put it through a free translation website to be sure.) "mr_robotey" is just my screen name and e-mail name. My real last name is spelled the same as it has been for many hundreds of years.

I have been to the afrob website and have it bookmarked in my favorites. I am interested soon in submitting my tree for review / correction. I also plan in the future to come to Quebec (maybe not this summer, but next) to see Quebec city, L'Ancienne-Lorette, and the parc Robitaille monument.

If you want to have a peek at my tree, it's public. I know there are a few things that need to be fixed, but I think it's pretty good.

Thanks for your message,

Later,

Dave Robitaille

Un brunch mémorable et une visite peu ordinaire

Par René et Nicole Robitaille

Dimanche le 22 février 2009 avait lieu le fameux brunch en rouge annuel de l'Association. Le rouge était à l'honneur pour rappeler que c'était la période de l'amour, des cœurs, de la Saint-Valentin.

Pour l'occasion, Louise Robitaille-Roy nous a entretenus d'un pays qu'elle connaît bien puisqu'elle a guidé des groupes dans ce coin du monde de nombreuses fois, la Turquie. Après avoir décrit brièvement l'histoire des grandes civilisations qui l'ont habitée, Louise nous l'a bien située géographiquement à l'aide de cartes, c'est-à-dire à cheval sur deux mondes, le gros orteil en Occident et le reste en Orient.

Istanbul, la gardienne des détroits, est la ville considérée historiquement comme le centre du monde, du moins par ses habitants. Elle se tient sur un point stratégique entre la mer Noire et la Méditerranée. La magnifique Mosquée Bleue, l'étonnante coupole de l'église Sainte-Sophie et le Marché cosmopolite ont survécu aux épreuves du temps. Avec ses cheminées de fées, ses sources thermales, ses monuments, palais et ruines, la Turquie est un paradis archéologique et touristique.



La centenaire Antonia Robitaille-Veilleux est entourée de sa parenté et heureuse de recevoir un gâteau anniversaire et son arbre généalogique offerts par l'Association

Par ses explications pertinentes et ses diapositives de grande qualité, Louise a su captiver notre intérêt et la quarantaine de personnes présentes ont été enchantées de cette présentation.

Côté gastronomie, notre chef cuisinier Yvan



Yvan le chef cuisinier et Pierre, l'assistant et le responsable de la distribution du punch, ont des atomes crochus. Ils savent nous faire bien boire et bien manger

avait concocté tout un brunch. Ses talents culinaires et son punch subtil nous ont impressionnés et remplis de délices.

Félicitations et grands mercis à Louise et Yvan.



Photo de groupe qui montre bien que le rouge de la Saint-Valentin est à l'honneur

La rencontre a été aussi l'occasion de rendre hommage à une membre qui peut se vanter d'avoir une expérience de vie que peu d'entre nous ont ou espèrent obtenir. En effet, Antonia Robitaille-Veilleux naquit le 4 février 1909 en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec. Tous les membres présents à la fête étaient heureux de souligner ses 100 ans. Une centenaire est une personne qui a vécu un siècle et l'Association était fière de l'accueillir et de la rencontrer. D'autant plus, que c'était son 2^e jour de fête de suite, car le samedi 21 février, ses deux filles Hélène et Micheline avaient organisé une fête en son honneur à la Maison Jade où 190 personnes furent accueillies individuellement par la Centenaire qui pouvait encore leur dire les liens de parenté. C'est extraordinaire d'avoir une mémoire phénoménale comme madame Antonia. À l'automne, nous connaissons peut-être son truc de longévité.

Bravo et félicitations à notre Jubilaire!



Une table regroupant deux couples de Lévis, Rénald et Raymond Robitaille avec leurs épouses

Jean-Claude Caron a eu un accident d'avion

Par René Robitaille, Saint-Lambert-de-Lauzon

Lors de la rencontre d'information du 21 mars dernier, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre de la bouche même de Jean-Claude qu'il avait eu un accident d'avion. Cet invétéré pince-sans-rire et nouveau membre à vie nous a appris cette nouvelle qui nous a glacé le sang dans les veines. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'un survivant peut raconter ainsi les péripéties de son aventure. Voici en quelques mots la façon dont il nous a monté l'histoire :

Je m'étais levé de bon matin et après mon déjeuner je suis parti d'un pas alerte vers ma destination. Je devais avoir la tête dans les nuages, quand j'ai senti tout à coup que je subissais ce que les pilotes nomment dans leur jargon les conséquences d'une poche d'air. Tout le monde sait que lorsqu'on frappe une dépression il s'ensuit une chute brusque des éléments et on voit même des étoiles. Je m'en suis tiré avec des ecchymoses un peu partout, mais miraculeusement rien de cassé.

Je me suis relevé péniblement de cette damnée plaque de glace terrestre de mon entrée en concluant qu'à mon âge, on ne fait pas d'acrobaties aériennes.

Faut dire qu'il l'a échappé belle. Et nous aussi.

Salon des familles souches 2009

NDLR : Du 6 au 8 mars 2009 s'est tenu le Salon des familles souches au Centre commercial Laurier. Ce fut encore l'occasion pour l'Association de rencontrer ses membres et des visiteurs intéressés à la généalogie et à l'histoire des familles Robitaille. Voici une anecdote qui montre ce que de telles rencontres peuvent susciter.

1- Résumé de la lettre d'un visiteur reçue après une visite au Salon des familles souches:

Monsieur Robitaille,

Pour donner suite à notre rencontre au Salon de la généalogie au Centre Laurier, je vous faisais part des difficultés que j'ai à remonter toute la lignée des ancêtres de ma conjointe Viviane Robitaille. Les informations que je puis vous fournir sont les suivantes:

- Viviane est la fille de Roger Robitaille et Simone Geofrion
- Viviane est la petite-fille d'Arthur Robitaille et Juliette Leroux
- Viviane est l'arrière-petite-fille de Philippe Robitaille et Justine Labonté

Notes: nous avons appris que le grand-père Philippe était propriétaire avec son frère Henri Robitaille d'un commerce de chaussures vers les années 1920 sous la raison commerciale: ART BOOTS & SHOES, au 835, rue St-Laurent, Montréal.

Le père de Viviane, Roger Robitaille, décédé en 1960, possédait aussi un magasin de chaussures sur la rue Notre-Dame, dans le quartier St-Henri, à Montréal.

J'ai été très heureux de vous rencontrer et de discuter avec vous de généalogie, et je profite de l'occasion pour vous informer que Viviane vient d'adhérer à l'Association des familles Robitaille aujourd'hui même.

J'espère qu'on me fournira des informations pour que je puisse compléter la généalogie de Viviane jusqu'à son ancêtre québécois.

Merci de votre collaboration,

André McNicoll

2-Cette requête a été transmise à la responsable du Comité de généalogie.

Voici de quelle façon ce type de requête est traité. La recherche s'enclenche à partir de la base de données montée depuis de nombreuses années par Jules Robitaille de Laval. La responsable valide ces données grâce à des outils de généalogie variés, accessibles aussi bien en ligne (Ancestry.ca pour l'accès à la base Drouin, BMS-2000, PRDH ...) qu'à la Société de généalogie de Québec et/ou aux Archives Nationales.

Les données validées sont entrées dans un logiciel de généalogie à partir duquel un registre est constitué pour la personne qui a fait la demande. Les résultats sont transmis sous forme de fichier électronique. Des fiches de familles sont aussi jointes à l'envoi.

Vous retrouverez plus bas le commentaire de madame Viviane Robitaille lorsqu'elle a reçu les informations transmises. Elle a aussi téléphoné à la responsable pour lui exprimer sa satisfaction d'avoir pu recevoir ce service de l'Association des familles Robitaille. Elle lui a, pour sa part, transmis des informations généalogiques que nous ne possédions ni dans BMS-2000 ni dans la banque de Jules. C'est ce qui s'appelle un beau travail de collaboration

3- Message de Viviane Robitaille

Je suis restée complètement bouche bée d'avoir reçu ce cadeau. C'est complètement «capotant». Moi qui m'intéressais tellement peu à la généalogie, voilà que je me laisse séduire par tous ces renseignements. Mon conjoint a assisté au Salon de généalogie à Québec et c'est grâce à lui que je bénéficie de ces informations sur ma famille jusqu'à la première génération.

Suite aux rencontres qu'il a eues avec des gens qui étaient au kiosque, je suis entrée membre de l'Association. Je vais sûrement faire beaucoup de jaloux dans ma famille. Mon conjoint m'a aidée à entrer toutes ces données dans un logiciel de généalogie, et j'ai l'intention de retracer tous les renseignements qui manquent concernant ma famille.

Je compte bien assister aux événements qui se présenteront et qui sait, peut-être que d'autres membres de ma famille deviendront membres de l'Association. Encore une fois merci de tout cœur pour toutes les démarches que vous avez faites et pour le temps que vous avez mis dans cette recherche. C'est très apprécié.



Vue générale du kiosque de l'Association avec une des bénévoles, Henriette Robitaille

Convocation des membres à l'assemblée annuelle de l'Association des familles Robitaille Inc.

Par Louise Robitaille-Roy, secrétaire

Date : le samedi 13 juin 2009

Heure : 14h00

Endroit : Auberge Baker, 8790 Ave Royale, Château-Richer, QC

Veillez noter que tous peuvent assister à l'assemblée annuelle, mais que seuls les membres en règle ont droit de vote.

Proposition d'amendement des règlements généraux de l'Association

- Attendu que les règlements de l'Association des familles Robitaille Inc. et des amendements ont été adoptés depuis 20 ans,
- Attendu que pour les remettre à jour, ils auraient nécessité de nombreux amendements,
- Attendu qu'une refonte en profondeur s'imposait,

Il est proposé et résolu à l'unanimité par le Conseil d'administration d'adopter les Règlements généraux refondus 2009 de l'Association des familles Robitaille Inc., tels que présentés lors de la réunion du 15 avril 2009.

N.B. : Ces règlements entreront en vigueur lorsqu'ils auront été entérinés par l'assemblée annuelle de l'Association prévue le 13 juin 2009. Apportez votre Bulletin à l'assemblée si vous avez des modifications à proposer.

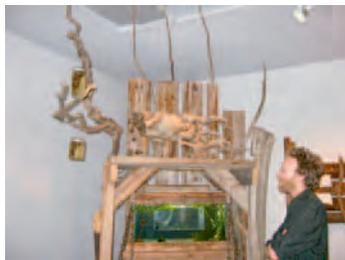
Ordre du jour

- ❖ Ouverture de l'assemblée
- ❖ Adoption de l'ordre du jour
- ❖ Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 24 mai 2008
- ❖ Rapport du président
- ❖ Rapport du trésorier: présentation des états financiers de l'année 2008
- ❖ Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2009
- ❖ Section régionale de l'Abitibi : confirmation du mandat du représentant
- ❖ Rapport du comité de mise en candidature et élections
- ❖ Dictionnaire généalogique
- ❖ Virage Internet
- ❖ Refonte des règlements généraux de l'Association
- ❖ Autres sujets
- ❖ Levée de l'assemblée

Vincent Robitaille, un poète artiste

Par Louise Robitaille-Roy

Vincent Robitaille, petit-fils de Sylvio Robitaille, membre fondateur de notre association, a participé du 27 mars au 17 avril à une exposition collective de quatre jeunes artistes de la relève québécoise. Vous pouviez voir ses œuvres, trois sculptures et montages ainsi que deux photos, à la galerie Zarra, 375 rue Saint-Paul (en face de la gare du Palais) à Québec.



Vincent a aussi déjà publié trois recueils de poésie : *On sortait de l'eau*, *J'ai deux balcons* et *Sweet Psalme Alabama*. Vincent a une écriture étrange et hachurée. Il utilise les retours et dépassements temporels. Il se

fait vivre et sentir à travers des phrases très courtes ou infiniment longues.

Dans son écriture comme dans ses sculptures, Vincent exprime toute la beauté de la nature dans ce qu'elle a de plus petit, comme des grains de sable, de petites roches ou des racines et dans ce qu'elle a de plus grand, comme la mer, de magnifiques couchers de soleil et même parfois de plus étrange, comme cette photo dans laquelle une racine remplace la jambe d'un homme assis. L'eau est l'un de ses médiums préférés. J'ai beaucoup aimé sa présentation d'un petit aquarium installé à l'intérieur d'un plus grand, où virevoltent de minuscules feuilles de plantes aquatiques poussées par une cascade invisible.

Abonnez-vous à LOTOMATIQUE!

Une idée formidable pour vous et pour votre association

Procurez-vous un abonnement individuel ou de groupe.

Chaque billet donne 13% à votre association et si le billet est gagnant d'une somme supérieure ou égale à 1 000 \$, l'Association reçoit 1% du montant gagné.

Complétez le dépliant offert dans les kiosques
ou
Souscrivez par téléphone au 1 866 628-4783
ou
Imprimez et complétez le dépliant de Lotomatique

En complétant le formulaire, **indiquez** que c'est **notre organisme** sans but lucratif dont vous souhaitez contribuer au financement et inscrivez **notre numéro**:

Numéro : **603225**

Nom : **L'Association des familles Robitaille inc.**

UN JOUR, CE SERA NOTRE TOUR, LES ROBITAILLE!

Projet de restructuration

Jean-Claude Caron, Québec

Le 21 mars 2009, une quinzaine de membres de l'Association se sont réunis pour étudier un projet de restructuration élaboré par le conseil d'administration.

Après un peu plus de vingt ans d'existence, force nous est de constater que l'Association est dans un état de stagnation qui, à la longue, pourrait s'avérer une menace pour l'existence même de notre organisme.



Qui n'a pas entendu l'adage La force d'une association réside dans la force de ses membres. Mon expérience au sein de divers groupements m'ont permis de vérifier la justesse de cet adage. Lorsque la vie d'une association ne repose que sur le dynamisme de la présidence, ou sur le dévouement parfois héroïque des membres du conseil d'administration, sa longévité se limite à la ténacité des dirigeants, ténacité qui s'épuise très rapidement au cours des ans. C'est alors la fin de l'association. C'est ainsi que plusieurs associations de famille ont cessé d'exister depuis une quinzaine d'années.

Mais les Robitaille, conséquent avec leur devise Travail et Fierté, doivent relever le défi d'un nouveau départ. Avec le grand nombre de Robitaille répartis majoritairement au Québec, mais aussi

dans les autres provinces canadiennes, aux États-Unis et même un peu partout dans les vieux continents, il est impensable que le nombre de membres se limite à quelque 200 personnes.

L'analyse qu'en a fait René (St-Lambert), selon une technique d'analyse propre au système de gestion de la qualité ISO, a permis aux participantes et participants d'échanger sur les questions suivantes :

- ❖ Qui sommes-nous?
- ❖ Où allons-nous?
- ❖ Comment y allons-nous?
- ❖ Quand y allons-nous?
- ❖ Avec qui y allons-nous?

Pendant deux heures, nous avons échangé, discuté, argumenté et énoncé quelques solutions aux malaises ressentis.

Avant toute chose, il fallait un consensus sur la mission de l'Association. Relisant les buts inscrits dans le Règlement de l'Association, nous avons réalisé que le texte contenait à la fois des buts, des objectifs, des moyens pour y parvenir et même des modalités plus spécifiques. Une longue discussion nous a permis de dégager en termes précis et concis la mission de notre association :

Assurer la sauvegarde et le développement du patrimoine familial de la descendance des Robitaille et des dérivés de ce nom et faire connaître ce patrimoine.

La question suivante était aussi cruciale : Que faut-il faire pour remplir notre mission?

La réponse n'est pas facile puisque les moyens peuvent être très nombreux, mais pas toujours accessibles ou réalisables par les forces en place. De toute évidence, l'élément vital est vite ressorti, augmenter le nombre de membres et, d'une façon plus spécifique, porter nos efforts de recrutement auprès des personnes moins âgées. Intéresser les plus jeunes à la Famille et à son Histoire, n'est pas

chose aisée. C'est d'ailleurs une difficulté que rencontrent toutes les associations, J'ai confiance, les Robitaille sauront y parvenir et montrer la voie aux autres.

La restructuration de l'Association a aussi été soulevée. Une structure basée sur la création d'une catégorie de partenaires Internet qui serait un canal



L'animateur de la rencontre, René Robitaille, en plein exposé.

de communication entre l'Association et des gens intéressés au patrimoine familial des Robitaille.

Ces partenaires recevraient à tous les mois un résumé d'article des *Robitalleries*, l'annonce d'une activité à venir ou la nouvelle d'une réalisation d'un membre, etc. Cela permettrait à l'Association de leur transmettre une information privilégiée et de faire connaître notre patrimoine. Ce pourrait aussi être un moyen utile pour échanger des renseignements afin de compléter le dictionnaire généalogique.

Comme la rencontre avait pour but de consulter un éventail diversifié de personnes (membres fondateurs, anciennes et anciens présidents, administratrices et administrateurs, responsables de dossiers, membres à vie et même de jeunes recrues), aucun vote n'a été pris sur les consensus établis en faveur de tel ou tel moyen discuté. Le responsable de la rencontre, René, a tout en main pour retourner au conseil qui saura nous soumettre un document officiel de travail lors de la prochaine assemblée annuelle, en juin 2009.

J'espère que les personnes présentes se retrouveront dans ce bref compte rendu, car les perceptions et la qualité d'écoute peut varier d'un auditeur à l'autre et, parfois, nos idées prennent le dessus sur les autres idées!

Lucille Robitaille *Roger Fecteau*

Artiste-peintre Artiste-verrier

Traversées

Exposition du 2 juin au 7 juin 2009
à la Galerie L'espace contemporain

Vernissage le jeudi 4 juin de 18h à 20 h

Les artistes seront aussi présents à la Galerie le samedi 6 juin

L'ESPACE
CONTEMPORAIN
GALERIE D'ART
313, rue Saint-Jean, Québec
418-648-2002
www.lespacecontemporain.com

Heures d'affaires
Mardi et mercredi : 12h à 18h
Jeudi et vendredi : 12h à 20h
Samedi et dimanche : 12h à 17h

Divers

■ Renouvellement de votre adhésion

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion.

Pour connaître votre date d'échéance, regardez la date inscrite à la suite de votre adresse sur la couverture arrière de votre Bulletin.

Éventuellement toutes les adhésions seront renouvelables le 31 décembre.

Évitez à nos bénévoles de faire des rappels.

Prenez à cœur la destinée de votre Association.

■ Avis de recherche

Si vous avez des personnes de plus de 90 ans dans votre famille, contactez un membre du Conseil d'administration pour que l'on puisse l'interviewer et que son histoire fasse partie du Patrimoine des Robitaille.

■ Faites-nous connaître votre famille

Si vous êtes témoins d'aventures, d'anecdotes ou de réalisations d'un membre de votre famille, transmettez-nous la nouvelle.

■ Participez à l'enrichissement du patrimoine des Robitaille

Nous sommes également à la recherche d'histoires de vos ascendants. Certains ont vécu des expériences dignes d'être racontées et enregistrées dans les archives de notre Patrimoine.

Activités à inscrire à votre agenda

- ❖ Samedi le 13 juin 2009, grande rencontre du printemps à L'Auberge Baker à Château-Richer, QC. Visite du *Centre d'Intérêt de la Côte de Beaupré*, suivi d'un dîner convivial et de l'assemblée générale.

Upcoming Activities

- ❖ On June 13, 2009, Spring Meeting at Château-Richer, QC. Visit of the *Centre d'Intérêt de la Côte de Beaupré*, luncheon and Annual Assembly.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.
Case postale 10090, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Conseil de direction

Nicole Robitaille, présidente	(418) 660-3002
Yvan Robitaille, vice-président	(418) 651-2533
Louise Robitaille Roy, secrétaire	(418) 661-5712
Paul Robitaille, trésorier	(418) 687-1486

Membres du conseil

Micheline Dussault	(418) 659-3361
Pierre Robitaille	(418) 527-2352

Commandeurs

Claire Robitaille Gingras	(418) 522-0503
Florent Robitaille	(418) 657-6569
Gaston Robitaille,	(418) 527-9030
René Robitaille (Québec)	(418) 525-5627
René Robitaille (St-Lambert-L),	(418) 889-0074

Représentant de l'Abitibi

Léonard Robitaille (Abitibi)	(819) 783-2526
------------------------------	----------------

COTISATION À L'ASSOCIATION :

25\$ pour un an, 45\$ pour deux ans,
65\$ pour 3 ans, 400\$ à vie

Les Robitailleries #61 Volume 21 Numéro 1

ÉQUIPE DE PRODUCTION :

Jean, René, Henriette, Lorraine

ÉQUIPE DE TRADUCTION :

Johanne Boucher et David

PHOTOS :

Louise, René, Nicole, Henriette et Jean-Claude Caron.

Dans ces pages, le genre masculin est utilisé sans discrimination, mais seulement dans le but d'alléger le texte.

Prix du numéro : 2,25 \$ l'unité, frais de poste compris.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2009

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

2021-10-19

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.

1- Généralités

L'Association des familles Robitaille inc. est un organisme sans but lucratif incorporé en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies le 13 septembre 1988.

Son siège social est situé à tout endroit déterminé par le conseil d'administration sur le territoire du Québec.

Son sigle est AFROB.

En vertu de sa Charte, la corporation poursuit les buts suivants :

- ❖ Grouper en association, toute personne, membre ou alliée à la famille Robitaille ou qui s'intéresse à cette famille;
- ❖ Organiser ou tenir des conférences, réunions, assemblées, expositions pour la promotion, le développement et la vulgarisation de l'histoire, de la généalogie ou toutes autres matières touchant la famille Robitaille;
- ❖ Encourager toute personne, membre ou alliée à la famille Robitaille à transmettre au fonds Robitaille, aux Archives nationales du Québec, tous documents, photos, découpages de journaux, susceptibles d'ajouter à l'histoire de la famille;
- ❖ Imprimer, éditer, distribuer toutes publications pour les fins ci-dessus, établir une bibliothèque de publications se rapportant à l'histoire de la famille Robitaille;
- ❖ Acquérir par achat, location ou autrement, posséder et exploiter les biens meubles et immeubles nécessaires aux fins ci-haut mentionnées et fournir aux membres, des services de toutes natures, en relation avec les buts de la corporation;
- ❖ Pour ces fins, solliciter et recevoir de tout gouvernement, institution, personne physique ou morale de l'aide financière, privément ou publiquement.

En cas de liquidation de la corporation ou de distribution des biens de la corporation, ces derniers seront dévolus à une organisation exerçant une activité analogue.

2 - Mission et objectifs

2.1 Mission. La mission de l'Association est :

- ❖ d'assurer la sauvegarde et le développement du patrimoine familial de la descendance des Robitaille et des dérivés de ce nom et
- ❖ de faire connaître ce patrimoine.

2.2 Objectifs. Pour réaliser cette mission, l'Association poursuit les objectifs suivants :

- ❖ Regrouper tous les descendants de ceux qui portent ou ont porté le nom de Robitaille ou un de ses dérivés.
- ❖ Développer les volets généalogie, histoire et culture du patrimoine familial.
- ❖ Créer des outils de développement, tels qu'un dictionnaire généalogique, un Fonds du patrimoine, un Centre de documentation et d'archives.

3 - Communications

Pour communiquer efficacement avec sa clientèle, l'Association s'est dotée de trois canaux d'information:

- 3.1 Les Robitailleries.** Ce bulletin est publié périodiquement et transmis aux membres.
- 3.2 Le site web.** Ce site www.robitaille.org permet d'échanger de l'information avec la population en général.
- 3.3 Le Partenariat Internet.** L'Association peut transmettre de l'information privilégiée sur le patrimoine familial à des Partenaires au moyen d'Internet.

4 - Administration

L'administration de l'Association des familles Robitaille inc. est confiée à un conseil d'administration composé de neuf (9) personnes choisies parmi les membres en règle, dont quatre (4) sont élus les années paires et cinq (5) les années impaires.

La durée du mandat de chaque administrateur est de deux (2) ans. Il est cependant renouvelable. En

cas de démission, les administrateurs restants peuvent nommer une personne pour la durée non écoulée du mandat.

À la réunion suivant l'assemblée annuelle, les administrateurs élisent entre eux, un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, formant ainsi le conseil de direction.

5 - Devoirs et pouvoirs des administrateurs

5.1 Devoirs. Les administrateurs sont responsables de la planification, de l'organisation, de la coordination et du contrôle des activités de l'Association.

Ils gèrent l'Association en conformité avec les lois du Québec les régissant.

5.2 Pouvoirs. Ils peuvent selon les besoins embaucher des employés et leur verser une rémunération déterminée par résolution du Conseil d'administration.

Les administrateurs peuvent solliciter, recevoir et accepter des dons ou des legs dans le but de promouvoir la mission, les objectifs et les buts de l'Association.

À chacune de ses réunions, ils reçoivent le rapport des comités et d'autres personnes à qui ils ont confié un mandat.

6 - Description des fonctions et tâches des administrateurs

6.1 Président. Le président de l'Association peut présider toutes les assemblées générales, celles du conseil d'administration et celles du conseil de direction.

Il dirige et administre les activités de l'Association.

De plus, il exerce tous les autres pouvoirs que les administrateurs déterminent.

Le président est membre d'office de tous les comités créés par le Conseil d'administration.

6.2 Vice-président. Le vice-président ou, s'il y en a plus d'un, les vice-présidents exercent les pouvoirs et fonctions que peuvent de temps à autre prescrire les administrateurs ou le président.

En cas d'absence, d'incapacité, de refus ou de négligence d'agir du président, l'un des vice-présidents, peut exercer les pouvoirs et les fonctions du président.

6.3 Trésorier. Le trésorier a la charge des finances de l'Association.

Il doit maintenir et conserver les livres et registres comptables adéquats.

Périodiquement et sur demande, il doit rendre compte aux administrateurs de la situation financière de l'Association.

Annuellement, il doit préparer des états financiers et soumettre les livres pour vérification.

Il dresse et maintient à jour une liste complète des membres de l'Association.

Il signe tout contrat, document ou autre écrit nécessitant sa signature.

6.4 Secrétaire. Le secrétaire a la garde des documents et registres de l'Association.

Il agit comme secrétaire du Conseil d'administration, du conseil de direction et des assemblées générales.

Pour chacune de ces instances, il rédige les procès-verbaux des réunions.

Il prépare et émet les avis de convocation.

Il a la garde des procès-verbaux et des archives administratives de l'Association.

Il adresse à chaque membre l'avis de renouvellement de cotisation et leur transmet leur nouvelle carte de membre.

6.5 Autres administrateurs. Les administrateurs remplissent toutes les charges que leur confie le Conseil d'administration.

6.6 Rémunération des administrateurs. Les administrateurs ne sont pas rémunérés pour leur travail comme tel, mais ils ont droit aux frais afférents à leur fonction.

6.7 Président sortant. Un président qui termine son dernier mandat devient le président sortant pour une période d'un an. Si le président sortant n'est plus membre élu du Conseil, il peut continuer d'assister aux réunions du Conseil avec droit de parole, mais sans droit de vote.

Il continue de recevoir les convocations et les comptes rendus des assemblées.

6.8 Commandeur. Après un an comme président sortant, le Conseil d'administration peut nommer ce dernier commandeur de l'Association. Il continue à recevoir les convocations et les procès-verbaux des réunions. Il peut assister aux réunions du Conseil d'administration avec droit de parole, mais sans droit de vote.

L'ensemble des commandeurs forme un comité consultatif au Conseil d'administration.

7 - Les assemblées du conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que nécessaire et au moins deux fois par année, suivant un calendrier qu'il fixe lui-même. Il fixe l'endroit où se tiendra la réunion.

- 7.1 Convocation.** Le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier ou deux administrateurs peuvent convoquer une assemblée du Conseil d'administration. Ces assemblées peuvent être convoquées au moyen d'un avis écrit ou verbal. L'avis de convocation doit indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée.
- 7.2 Quorum.** Le quorum est établi à la majorité simple des administrateurs en fonction pour la tenue des assemblées du Conseil d'administration. Le quorum doit exister pendant toute la durée de la réunion.
- 7.3 Vote.** Chaque administrateur a droit à une voix et toutes les questions doivent être décidées à la majorité simple. En cas d'égalité des voix, le président a une voix prépondérante.
- 7.4 Participation par téléphone ou Internet.** Un administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration à l'aide du téléphone ou par Internet. Il est alors réputé avoir assisté à la réunion.
- 7.5 Résolution tenant lieu d'assemblée.** Une résolution écrite et signée par tous les administrateurs a le même effet que si elle avait été adoptée à une assemblée du Conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Une telle résolution doit être insérée dans le registre des procès-verbaux.

8 - Le conseil de direction

À chaque année, immédiatement après l'assemblée des membres et sans avis de convocation, les administrateurs élisent le conseil de direction. Ils peuvent aussi traiter toute autre affaire dont le Conseil d'administration est saisi.

Les membres du conseil de direction demeurent en fonction jusqu'à ce que le Conseil d'administration ait choisi leurs successeurs.

Les membres du conseil de direction ne reçoivent aucune rémunération dans l'exécution de leur mandat.

8.1 Quorum. Le quorum des réunions du conseil de direction est établi à la majorité simple.

8.2 Procédures. La procédure établie pour les réunions du conseil d'administration s'applique aux réunions du conseil de direction en faisant les adaptations nécessaires.

9 - Les membres

Toute personne portant le patronyme Robitaille ou un dérivé de ce nom est admissible pour devenir membre de l'Association. Il en est de même de celle liée par descendance ou par alliance.

9.1 Droit d'adhésion et cotisation. L'assemblée annuelle, sur recommandation du Conseil d'administration, fixe le droit d'adhésion et la cotisation annuelle des catégories de membres de l'Association.

9.2 Cartes ou certificats de membre. Le Conseil d'administration peut émettre des cartes ou des certificats de membre et en approuver la forme et la teneur.

9.3 Catégories de membres. L'Association comprend quatre catégories de membres, soit ordinaires, à vie, bienfaiteurs et honoraires.

9.3.1 Membre ordinaire. Toute personne peut devenir membre ordinaire en adressant sa demande à l'Association, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir la mission et les objectifs de l'Association et qu'elle paie sa cotisation annuelle. Cette cotisation inclut le conjoint et les enfants de moins de 18 ans qui demeurent à la maison.

9.3.2 Membre à vie. Toute personne intéressée à promouvoir la mission et les objectifs de l'Association et qui paie la cotisation déterminée pour cette catégorie devient membre à vie.

9.3.3 Membre bienfaiteur. Toute personne intéressée à promouvoir la mission et les objectifs de l'Association et qui paie en plus de sa cotisation annuelle, un montant égal ou supérieur à celle-ci, devient membre bienfaiteur.

9.3.4 Membre honoraire. L'Association, sur recommandation du Conseil d'administration, peut désigner membre honoraire toute personne ayant rendu service à l'Association, notamment par son travail ou par ses dons, en vue de promouvoir la réalisation de sa mission et de ses objectifs. Cette nomination est d'une durée d'un an.

9.3.5 Démission. Un membre peut démissionner en faisant parvenir un avis écrit au secrétaire de l'Association. Sa démission ne libère toutefois pas le membre du paiement de toute cotisation ou autres sommes dues à l'Asso-

ciation avant que sa démission ne prenne effet.

10 - Les assemblées des membres

10.1 Assemblée annuelle. L'assemblée annuelle des membres de l'Association a lieu à un endroit, à la date et à l'heure que le Conseil d'administration détermine par résolution et en tenant compte, dans la mesure du possible, des avis exprimés par les membres durant l'assemblée annuelle précédente.

10.2 Assemblée extraordinaire. Une assemblée extraordinaire des membres de l'Association peut être convoquée par le Conseil d'administration, le président, ou à la requête d'au moins un dixième des membres en règle de l'Association.

10.3 Avis de convocation. L'avis de convocation de chaque assemblée annuelle et de chaque assemblée extraordinaire doit être expédié aux membres en règle de l'Association au moins 20 jours de calendrier, mais pas plus de 45 jours de calendrier, avant la date fixée pour l'assemblée.

10.4 Contenu de l'avis. L'avis de convocation à une assemblée des membres doit mentionner le lieu, la date et l'heure de l'assemblée et l'ordre du jour. L'avis de convocation à une assemblée extraordinaire doit mentionner en plus, en termes généraux, le ou les objets de l'assemblée et les membres ne peuvent délibérer que sur le ou les points figurant à l'ordre du jour.

10.5 Quorum. Le nombre de membres en règle présents à l'assemblée annuelle ou à l'assemblée extraordinaire constitue le quorum.

10.6 Vote. Seuls les « membres en règle » ont droit de vote. Toute question soumise à une assemblée des membres doit être décidée par vote à main levée, à moins qu'un vote au scrutin secret ne soit demandé ou que le président de l'assemblée ne prescrive une autre procédure de vote. Le vote au scrutin secret nécessite l'accord de 51% des membres présents.

10.7 Scrutateur. S'il y a vote au scrutin secret, le président de l'assemblée des membres nommera deux personnes présentes pour agir comme scrutateurs.

11 - Élection au conseil d'administration

11.1 Comité de mise en candidature. Le Conseil d'administration constitue un comité de trois membres dont l'un est membre du Conseil d'administration ou commandeur. Ce comité a pour fonction de préparer une liste de candi-

dates éligibles aux postes du Conseil d'administration. Cette liste est soumise au Conseil d'administration avant la tenue de l'assemblée annuelle.

11.2 Autres candidatures. Des candidatures peuvent également être acceptées sur proposition des membres en règle présents lors de l'assemblée annuelle.

11.3 Consentement des candidats. Les candidats proposés devront donner leur consentement. Les candidats absents au moment de l'élection devront avoir donné leur consentement par écrit.

11.4 Scrutin secret. Quand il y aura plus d'un candidat à un poste, l'assemblée annuelle y pourvoira par scrutin secret, à moins d'une disposition contraire et unanime de l'assemblée.

12 - Exercice financier et vérificateur ou expert-comptable

12.1 Exercice financier. L'exercice financier de l'Association débute le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

12.2 Vérificateur ou expert-comptable. Le vérificateur ou tout autre expert-comptable est nommé chaque année par les membres lors de l'assemblée annuelle. Sa rémunération est fixée par le Conseil d'administration. Aucun administrateur de l'Association ne peut être nommé vérificateur ou expert-comptable.

12.3 Vérification des livres. La vérification des livres a lieu chaque année et un rapport des états financiers est distribué à tous les membres en règle à l'assemblée annuelle.

13 - Régionalisation

13.1 Fondation. Le Conseil étudie une demande de régionalisation et avec l'aide des requérants du patronyme de cette région, en détermine les limites territoriales, et formule une résolution de fondation si cette fondation s'avère utile à la poursuite de la mission et des objectifs de l'Association. Cette décision doit être entérinée par l'assemblée annuelle.

13.2 Nom et adresse. La section régionale porte le nom de «L'Association des familles Robitaille Inc. section, (suivi du nom de la région)». Son adresse est celle déterminée par le comité régional ou le représentant régional.

13.3 Représentant régional. Le représentant régional est nommé par le Conseil d'administration de l'Association.

Pour l'exécution de son mandat, il peut s'adjoindre deux (2) autres membres de la région formant ainsi le comité régional.

La nomination du représentant régional est confirmée annuellement lors de l'assemblée annuelle de l'Association.

13.4 Pouvoirs de la section. Le représentant régional:

- ❖ Gère la section en conformité avec la mission, les objectifs et les buts poursuivis par l'Association;
- ❖ Organise des activités régionales;
- ❖ Participe au recrutement des membres;
- ❖ Présente annuellement au Conseil d'administration et à l'assemblée annuelle un rapport des ses activités.

Pour l'aider dans ses démarches, le Conseil d'administration peut, sur présentation de pièces justificatives, rembourser des dépenses d'organisation allant jusqu'à 15% des cotisations annuelles de la région.

Sur demande, l'Association fournit à la section, une liste des membres et des Partenaires Internet de sa région.

14 - Adoption

14.1 Adoption. Le présent règlement remplace tout règlement antérieur.

Il entre en vigueur lors de son adoption par l'assemblée annuelle des membres.

14.2 Amendement. Tout amendement à ce règlement devra être inclus dans l'avis de convocation à une assemblée des membres et entrera en vigueur après son adoption par l'assemblée annuelle.

Adopté le ...

Québec le ...

NDLR : La mise en application de ces règlements généraux est sujette à sa ratification par l'assemblée annuelle du 13 juin 2009. La décision prise sera annoncée dans le prochain numéro des Robitailleries et sur notre site Web. Merci à tous les membres qui ont participé à l'examen et à la rédaction de cette importante refonte.

Le haïku

Le haïku, poème d'origine japonaise créé par le poète Shiki au 19^e siècle, est un croquis sur le vif, une photographie avec des mots pour décrire le moment présent. Il ne doit pas excéder 17 syllabes réparties sur trois lignes, contenir de l'émotion, indiquer la saison, surprendre en utilisant très peu de verbes ou de métaphores.

Cependant, ces règles sévères peuvent varier avec chaque pays, car il est devenu international grâce à des revues comme GONG en France, HAÏKAÏ et CASSE-PIEDS à Montréal et plusieurs autres, sans oublier INTERNET. À Québec, un groupe fondé par M^{me} Abigail Friedman en 2005 réunit des hakaïstes français et anglophones une fois par mois au Morrin Centre. Des ateliers d'initiation «La Promenade du regard» se donnent par M. Jean Dorval à la bibliothèque Charles-H. Blais, rue Maguire. MM. Jean Dorval et André Vézina

Par Céline Maltais-Robitaille, Québec

ont pris la relève de Haïku-Québec après le départ de Mme Friedman. L'été à Baie-Comeau un camp de fin de semaine est consacré au haïku.

Plusieurs québécois ont publié des recueils. Et M. Jean Dorval a publié récemment *Quelle heure est-il?* Éditions Le Sablier. Les Éditions David en publient aussi. Quant à moi, j'ai participé à plusieurs ateliers, assisté à Haïku-Québec et attrapé la piquûre! J'aime cette poésie malgré ses règles et ses défis.

On peut y apporter de l'humour (haïkai) ou parler d'amour (tanka). En voici quelques-uns :

première neige joie des poètes tempête des chauffeurs	des cyclistes dans le vent rencontrent des cyclistes à contre-vent
---	--

Ce fut un plaisir pour moi de vous entretenir du haïku.

Rencontre inattendue

Lors de mon escapade d'hiver sur le bateau de croisière en Gaspésie, j'ai rencontré les frères Clément et François Locat qui avaient des renseignements sur un de nos illustres ancêtres, Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur du Québec de 1879 à 1884 après avoir été député du comté de Bonaventure. Ce tuyau m'avait été passé par l'historien Jules Bélanger qui a écrit l'histoire de la Gaspésie et qui donnait des capsules d'histoire aux passagers.

Intrigué, je leur ai demandé ce qu'ils savaient de Théodore. Ils m'ont raconté que leur grand-père Wilfrid Payette avait été l'exécuteur testamentaire d'Emma Quesnel, l'épouse de Théodore Robitaille. Il s'était rendu à New-Carlisle, endroit de résidence de Théodore alors député de Bonaventure, pour terminer la liquidation des biens. Il avait rapporté certains biens qui se sont retrouvés dans le grenier des Payette, puis dans celui des Locat. Ces biens sont une grande cape noire (qui a servi par la suite lors des fêtes de l'Halloween...), des rideaux, des ustensiles de cuisine, des vieux papiers, etc.

Les Locat se sont toujours demandé quelle parenté il y avait entre leurs ascendants Payette et la famille Robitaille. Leur père Florent Locat était marié à Brigitte Payette, leur grand-père Wilfrid Payette à une Leblanc et leur arrière-grand-père à une Riopel, tous mariés dans la paroisse de Saint-Alexis-de-Montcalm.

Ne pouvant donner moi-même la solution de cette énigme, nous nous sommes entendus pour continuer des recherches chacun de notre côté.

Ma sœur Lorraine a remonté leur arbre généalogique jusqu'à leur arrière-arrière-grand-père (le père de Jean-Baptiste) Félix Payette qui a marié une Larmarche en 1846. Mais elle n'a trouvé aucun lien de parenté avec Théodore Robitaille ou son épouse Emma Quesnel.

Par René Robitaille, Saint-Lambert-de-Lauzon

Elle a trouvé qu'un nommé Charles-Joseph Coursol, député aussi d'un comté en Gaspésie, était le fils d'un Coursol marié à une Quesnel, peut-être la soeur d'Emma. Mais aucune parenté avec les Payette.

Par contre, Clément, un des deux frères Locat m'a transmis le courriel suivant :

Quant au dossier Théodore Robitaille, je nage encore dans l'inconnu. Je précise quelques informations : Wilfrid Payette, mon grand-père, serait allé régler cette suc-



Théodore Robitaille

cession à New Carlisle probablement vers 1915, car l'information orale spécifiait qu'il était accompagné de son jeune fils aîné, Jean, né en 1911. C'était alors au décès de l'épouse de Th. Robitaille, car il était lui-même décédé en 1897. Le père de Wilfrid, J.B Payette était marié à Elisabeth Riopel. Félix Payette, de la génération précédente était marié à Marguerite Mireau, selon les données de la généalogie que je possède. Aucune de ces familles ne semble apparentée à la famille Robitaille ou à son épouse. Mystère. Je poursuis mes investigations. Je vais tenter de voir du côté maternel d'Elisabeth Riopel.

J'ai demandé à Clément d'examiner les papiers et d'essayer de voir s'il n'y aurait pas de testament. Je lui ai mentionné que l'Association est toujours intéressée à tous les détails concernant Théodore Robitaille et à la valeur patrimoniale des objets qui lui auraient appartenu. Ils pourraient être éventuellement être confiés à un Centre d'archives.

Il est surprenant ce qu'une simple rencontre inattendue peut déclencher comme intérêt patrimonial. Il faut être à l'affût de tout ce qui est relié à notre patrimoine.

Décès

Nous apprenons les décès suivants :

■ Béatrice Robitaille Ferland

Décédée à Québec le 28 décembre 2008 à l'âge de 95 ans, elle était la sœur de notre commandeur Gaston et de Gauvreau. Membre assidue des activités de l'Association, elle s'était distinguée en proposant l'expression Travail et Fierté lors d'un concours pour choisir la devise à mettre sur nos armoiries. Un jury avait trouvé sa proposition comme étant la meilleure parmi une vingtaine d'autres.

■ Auxilia Robitaille Grenier

Décédée à Québec le 27 février 2009 à l'âge de 93 ans, elle a été la première membre à vie de l'Association aux tout débuts de sa fondation. Elle laisse dans le deuil deux garçons. Elle a été la dernière survivante et l'aînée d'une famille de huit enfants. L'histoire de cette famille très connue de Cap-Rouge a d'ailleurs été l'objet d'un article dans le N° 49 des Robitailleries. La biographie d'Auxilia a aussi été publiée dans le bulletin N° 18.

■ André Robitaille

Décédé à Québec le 13 mai 2009 à l'âge de 87 ans, il a été un fidèle supporteur de notre Association. Architecte-urbaniste et professeur à l'Université Laval, il a été le concepteur de notre magnifique monument commémoratif au Parc Robitaille. Il était le frère de notre premier président et commandeur René Robitaille de Québec. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants François, Charles et Paul ainsi que sept petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Cette famille est bien connue dans le sport de la voile comme il avait été d'ailleurs décrit dans notre dernier Bulletin.

Nos sincères condoléances aux familles.

■ Remerciements de la famille de Jeanne-Mance Robitaille

Merci de vos condoléances qui furent très appréciées, suite au décès de notre mère, Jeanne-Mance Robitaille Payette survenu le 8 novembre 2008.

Le père de notre mère se prénommaient Ovila, époux de Rose Mireault, descendant de Pierre Robitaille, comme la plupart des Robitaille. Mon grand-père Ovila est né le 1^{er} février 1895 à St-Dominique, en Montérégie.

Ma mère, Jeanne-Mance Robitaille, est née le 29 février 1928 à St-Alexis-de-Montcalm. Elle a épousé Jean-Guy Paquette le 4 août 1951 à St-Anselme, Montréal. Celui-ci est né le 28 décembre 1928 et est décédé le 17 octobre 2003, à Beloeil.

Pour votre information, mon grand-père possédait un entrepôt de charbon sur la rue Bercy à Montréal et durant les années 1930-40, il acheta quelques terrains à bois à Mont-Tremblant pour y faire du charbon de bois dans une petite fonderie lui appartenant à Mont-Tremblant. Il y fit également l'achat d'un hôtel, soit l'Hôtel Mont-Tremblant dans le vieux village de Mont-Tremblant. Ma mère et ses soeurs y travaillèrent environ 3 ans à plein temps. Lors de la fusion des Municipalités de Mont-Tremblant et St-Jovite, à notre demande au comité de toponymie, une rue porte désormais le nom de ROBITAILLE dans le village de Mont-Tremblant en l'honneur de mon grand-père.

Pour terminer, une semaine avant le décès de Jeanne-Mance, sa soeur, Florence Renaud (née Robitaille) est également décédée. Il ne reste qu'une survivante dans la famille d'Ovila Robitaille, soit Soeur Monique Robitaille, de la communauté St-Noms de Jésus et Marie à Montréal. Si d'autres informations vous sont nécessaires pour votre dictionnaire généalogique, n'hésitez pas à nous contacter. Merci.

Jean-Marc et Jean-François Payette et leurs familles.

■ Remerciements

Nous désirons vous exprimer notre plus vive reconnaissance pour la sympathie que vous nous avez témoignée lors du décès de notre mère Madame Françoise Robitaille St-Cyr.

François, Georges et Hélène

FORMULAIRE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

■ **L'Association des familles Robitaille inc.**
Case postale 10090, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C6

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Pays _____

Code postal _____ Tél.: (____) _____

Célibataire () Marié(e) () Religieux(se) () Veuf(ve) () Autre ()

Date de naissance _____ Profession ou métier _____

- Membre régulier (un an) : 25\$**
- Membre régulier (deux ans) : 45\$**
- Membre régulier (trois ans) : 65\$**
- Membre à vie : 400\$ (+ 55 ans)**

L'adhésion inclut, s'il y a lieu, le conjoint et les enfants de moins de 18 ans qui demeurent à la maison. L'identification sur le formulaire servira pour l'émission de la carte de membre et la correspondance.

De ce montant, l'Association remet annuellement 1,50\$ par membre à la Fédération des familles-souches du Québec.

Articles promotionnels

Articles / Items	Nombre / Quantity		Prix unitaire / Unit price	Total
Stylos / Ball pen	x	1,75 \$
Épinglettes / Pins	x	5,00 \$
Porte-clés / Key Holder	x	4,00 \$
Jeux de cartes / Playing cards				
- Bleu / Blue	x	10,50 \$
- Rouge / Red	x	10,50 \$
Bulletins déjà parus / Published magazines	x	2,25 \$
Carte de souhaits avec la dernière maison ancestrale / Greeting card with the last ancestral house	x	2,50 \$
Armoiries / Coat of Arms				
- Cartonnées / Hard-back	x	12,00 \$
- Laminées / Laminated	x	20,00 \$
Sous-total / Sub-total			
Escompte pour membres / Discount for membres (- 10 %)			
Frais de poste / Postage & handling (+ 20 %)			
TOTAL			

Ci-joint chèque au montant de \$ fait à l'ordre de l'**Association des familles Robitaille inc.**
 Enclosed check for the amount of \$ made to **Association des familles Robitaille inc.**

Nom / Name Membre / Member number

Adresse / Address

Téléphone / Phone number (.....)

Courriel / E-Mail

The Association Revitalizes Its Image

The new mission statement for the Association is:

- to ensure the safekeeping and the development of the family heritage of the descendants of the Robitailles and of the variations of that name and
- to spread the knowledge of that heritage.

The family heritage is its genealogy, its history, its culture.

The variations of the name Robitaille include those names where the spelling has been modified over time.

To spread the knowledge of that heritage signifies the encouragement of people getting together and the use of communication techniques to that end.

A new membership category has been created: The Internet Partners.

- They periodically receive Internet messages about the family heritage and the activities of the Association.
- They pay no dues.
- They may be asked to supply information for our genealogical dictionary or for a publication.

(Regular members need not enroll because they already receive more complete documents, but they may wish to enroll relatives.)

How to become an Internet partner.

Send your e-mail address, address, telephone number, and an indication of your interest in the family (see below) to The Robitaille Family Association, PO Box 10090 Stn Ste. Foy, Québec, QC G1V 4C6 or by e-mail to renerobit@videotron.ca

or on our website www.robitaille.org

Registration form to become an Internet Partner of the Robitaille Family Association

E-Mail Address: _____

Name (Last, first): _____

Address: _____

Telephone: _____

Interest	Very little	Some	A lot
Genealogy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
History	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Computing	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

For additional forms

- ❖ Please photocopy or scan this document or
- ❖ Download one from our website

**RENCONTRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES ROBITAILLE INC.**

DATE 13 JUIN 2009

Cette année notre rencontre annuelle aura lieu dans le cadre enchanteur de la Côte de Beaupré et
À l'auberge la plus vieille à Québec, *L'Auberge Baker de Château-Richer.*

Programme de la journée.

10 h : Visite du **Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré** avec maquette interactive
7976 Ave Royale, Château-Richer, Téléphone : 418 824-3677.
De Québec : prendre le boulevard Ste-Anne puis la route 138.
À Château-Richer, tourner à gauche sur la rue Dick, puis à gauche sur l'avenue Royale.

12 h : Repas à *L'Auberge Baker*
Menu : Terrine de gibier, confit de carottes, tomates et radis
Potage de légumes
Poulet sauce miel et citron ou saumon sauce safranée
Duo tarte au sucre et roulé aux bleuets
Thé ou café

14 h : Assemblée annuelle

Auberge Baker

8790 Ave Royale
Château-Richer
Tél : 418 824-4478

Notre réunion se déroulera dans une magnifique salle
du **rez-de-chaussée** accessible à tous, ouverte sur une
belle terrasse extérieure.

Coût : 35\$ incluant : repas (taxes et service) et visite
du Centre d'Interprétation de la Côte-de-Beaupré.

Le coût est de 40\$ pour les adultes après le 3 juin.

Coût : 13\$ pour enfant de moins de 12 ans.



Vous pourrez continuer votre visite personnelle de la côte jusqu'à Sainte-Anne-de Beaupré si vous le désirez.

Coupon-réponse :

Noms des adultes _____ Numéro de membre : _____

Nombre _____ x 35\$ = _____\$ Nombre _____ x 13\$ = _____\$

Après le 3 juin ... Nombre _____ x 40\$ = _____\$

Faire parvenir votre chèque au nom de **L'Association des familles Robitaille Inc.**, avant le 3 juin 2009, à
L'Association des familles Robitaille, C. P. 10090, Succ. Sainte-Foy, Québec, QC, G1V 4C6 ou à un membre
du Conseil d'administration. Après le 3 juin, réserver et remettre votre chèque à un membre du Conseil
d'administration.

Réservation et information: Louise Robitaille : 418 661-5712 ou peroy33@sympatico.ca
Nicole Robitaille : 418 660-3002 ou nicole.robitaille@videotron.ca

L'Association rajeunit son image

La nouvelle mission de l'Association est :

- d'assurer la sauvegarde et le développement du patrimoine familial de la descendance des Robitaille et des dérivés de ce nom et
- de faire connaître ce patrimoine.

Le *patrimoine familial*, c'est la généalogie, l'histoire, la culture.

Les *dérivés du nom* Robitaille comprennent les noms dont l'étymologie a été modifiée au cours des temps.

Faire connaître ce patrimoine signifie favoriser les regroupements de personnes et l'utilisation des techniques de communications dans ce but.

Une nouvelle catégorie de participants est créée: Les Partenaires Internet

- Ils reçoivent périodiquement des messages par Internet sur le patrimoine familial et les activités de l'Association.
- Ils n'ont pas de cotisation à payer.
- Ils peuvent être appelés à fournir des renseignements sur leur famille pour le dictionnaire généalogique ou pour une publication.

(Un membre n'a pas à s'inscrire car il reçoit déjà les documents plus complets, mais il peut enregistrer des parents).

Comment devenir partenaire

- En transmettant l'adresse courriel, les coordonnées et les intérêts d'une personne intéressée au patrimoine Robitaille par la poste à Ass. des familles Robitaille, C. P. 10090 Succ. Sainte-Foy, Québec, QC, G1V 4C6 ou par Internet à renero-bit@videotron.ca ou via notre site Web www.robitaille.org

Formulaire d'inscription pour devenir Partenaire Internet de l'Association des familles Robitaille Inc.

Courriel : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Intérêt	Peu	Modéré	Beaucoup
Généalogie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Histoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour des formulaires supplémentaires

- ❖ Photocopier ou numériser l'exemplaire ci-joint ou
- ❖ visiter notre site Internet

« Poser l'étiquette ici »

Postes Canada
 Numéro de convention 41621017 de la Poste-publication
 Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
 Fédération des familles-souches du Québec
 C.P. 10090 Succ. Sainte-Foy, Québec, QC, G1V 4C6
Imprimé – Printed matter surface